

Doctorat Sécurité sanitaire

Présentation

Publics / conditions d'accès

Prérequis :

Conformément à l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat, pour être inscrit en doctorat, le candidat doit être titulaire d'un diplôme national de master ou d'un autre diplôme conférant le grade de master, à l'issue d'un parcours de formation établissant son aptitude à la recherche.

Si cette condition de diplôme n'est pas remplie, le chef d'établissement peut, par dérogation et sur proposition du conseil de l'école doctorale, inscrire en doctorat des étudiants ayant effectué à l'étranger des études d'un niveau équivalent ou bénéficiant de la validation des acquis prévue à l'article L. 613-5 du code de l'éducation.

L'inscription en première année de doctorat est prononcée par le chef d'établissement sur proposition du directeur.rice de l'école doctorale après avis de la.du (des) directeur.rice(s) de thèse et de la.du directeur.rice de l'unité de recherche sur la qualité du projet et les conditions de sa réalisation. Elle vaut admission aux formations dispensées par l'école doctorale.

Candidature

- Le.la candidat.e doit adresser son projet de recherche et son *curriculum vitae* à l'enseignant.e habilité.e à diriger des recherches qu'il.elle souhaite comme directeur.rice de thèse.
- Après l'accord de son.sa futur.e directeur.rice de thèse et de la.du directeur.rice de laboratoire, il.elle pourra réaliser son inscription sur Adum (www.adum.fr). Toutes les informations sur le site études doctorales : http://recherche.cnam.fr/etudes-doctorales/s-inscrire-ou-se-reinscrire-en-doctorat-avec-adum-682790.kjsp?RH=rech_eco

Ce doctorat est préparé dans le cadre de l'Ecole doctorale 432 Sciences des métiers de l'ingénieur.

Objectifs

Concevoir et mettre en œuvre des protocoles de recherche pour développer des outils d'évaluation quantitative des risques sanitaires, notamment ceux liés au travail, à l'environnement et à l'organisation des soins afin de faire progresser les connaissances et les méthodes dans ce domaine.

Modalités de validation

Evaluation des doctorants :

1. Parcours doctoral :

Les doctorant.e.s doivent suivre plus de 120 h de formation réparties de façon quelconque sur les 3 années de la thèse et dans la proportion d'au moins 60 heures de cours scientifiques à choisir parmi les cours propres de l'Ecole doctorale, ou selon d'autres nombreuses formules et au moins 60 heures de cours d'ouverture sur la vie professionnelle. Ils.elles doivent aussi assister à des séminaires de recherche (en particulier ceux donnés par leur laboratoire) et présenter des exposés dans des journées des doctorant.e.s.

2. Une soutenance de la thèse devant un jury

🌟 Valide le 17-07-2018

Code : DOC3900A

180 crédits

Doctorat

Responsabilité nationale :

EPN07 - Industries, chimie, pharma et agroalimentaires / William DAB

Niveau d'entrée requis :

Niveau I

Niveau de sortie : Niveau I

Mode d'accès à la certification :

NSF :

Métiers (ROME) :

Contact national :

Risque Santé Sécurité (RS2)

2-RDC, 292 rue Saint-Martin

75141 Paris cedex 03

01 40 27 25 65

Isabelle Corbeau

secretariat.chaire-hs@cnam.fr

Projet/mémoire : "Le travail de thèse est en lui-même un projet. Il comprend plusieurs étapes d'analyse documentaire, de recueil et d'analyse de données, d'interprétation des résultats et de formulation de recommandations pour la recherche et la prévention. La thèse doit donner lieu à publications scientifiques et communications à des colloques scientifiques et techniques en partenariat avec le directeur de thèse. "

Compétences

Définir une problématique de recherche en sécurité sanitaire.

Analyser les données au moyen des outils biomathématiques ou biostatistiques.

Rédiger des publications scientifiques.

Enseignements

0 ECTS

Soutenance de thèse

UA412B

0 ECTS